



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INVITATION PRESSE

Quartiers d'été 2021 : présentation de la programmation estivale des centres sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Angoulême, le 25 juin 2021

Le 12 mai 2021, le Gouvernement a reconduit le dispositif « Quartiers d'été », initié à l'été 2020 après le premier confinement, pour animer les quartiers défavorisés par des activités festives, culturelles ou éducatives.

Pour cette nouvelle édition, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a alloué une enveloppe budgétaire nationale de 50 millions d'euros.

Déclinés localement, les « Quartiers d'été » 2021 reposent sur trois grandes orientations :

- un temps de respiration et de divertissement ;
- un temps de préparation et d'accompagnement à l'après-Covid ;
- un temps de rencontre et de renforcement du lien social.

Ils visent plus particulièrement les rencontres et les actions inter-quartiers, les activités en soirée et les week-ends, d'une part mixtes, intergénérationnelles, et d'autre part, dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles, etc. comme un accélérateur de sortie de crise.

La préfète de la Charente, Magali DEBATTE, et Xavier BONNEFONT, Président de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême, vous convient à la présentation de la programmation estivale des centres sociaux dans les quartiers prioritaires de la ville de Grand Angoulême :

lundi 28 juin 2021 à 9h30

Salle du conseil de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême
(boulevard Besson Bey)

en présence des élus locaux et des centres sociaux de Bel-Air-Grand-Font, Basseau Grande-Garenne, Ma Campagne, l'Étang des Moines, et du Champ de Manœuvre.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex